

DU QUALITÉ DE VIE ET DES RELATIONS AU TRAVAIL

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université (DU)

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

PRÉSENTATION

Le secteur médico-social a connu de profondes mutations ces 15 dernières années qui ont aujourd'hui un impact direct sur la qualité de vie au travail ressentie par les professionnels et, par conséquent, sur la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accueillies.

Pour répondre aux attentes exprimées par les professionnels, le Ministère chargé de la santé, a progressivement mis en place, depuis fin 2016, la stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie et de relations au travail (QVRT) est un objectif essentiel pour tous les professionnels et notamment l'encadrement.

La QVRT influence en effet favorablement autant la santé des personnels que la qualité des soins et des services dispensés. Elle met en jeu des principes de participation, d'implication, de codécision, dans le cadre d'organisations de travail améliorés.

C'est pourquoi les Agences Régionales de Santé contribuent à la montée en compétence des équipes sur la démarche QVRT.

Cette stratégie nationale a pour objectifs :

L'amélioration de l'environnement et des conditions de travail ;
l'amélioration de la sécurité des professionnels ; la prévention et la prise en charge de la souffrance au travail.

Le DU est à destination des professionnels, en exercice ou non, des secteurs sanitaire, social et médico-social de la Région Nouvelle Aquitaine. L'ARS Nouvelle Aquitaine partie prenante soutient la formation.

PLUS D'INFOS

Effectif : 15

Le DU sera proposé par l'Agence aux ordres de professionnels ainsi qu'aux établissements de santé et médico-sociaux de la région via la direction de l'offre de soins et de l'autonomie et les directions départementales de l'ARS.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- * Maitriser les modèles conceptuels, juridiques et méthodologiques de la Qualité de Vie et de Relation au Travail
- * Identifier et construire les conditions socio organisationnelles et managériales d'une mise en œuvre efficace de la QVRT dans l'établissement ou au sein d'une coopération d'établissements (GHT,GCSMS...)
- * Mettre en œuvre les démarches participatives et partenariales : dialogue social, pilotage de projets , études de l'existant/cartographie des risques , animation des groupes de travail QVRT, réflexions et prospectives.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

- * Répondre au sein des établissements aux attentes des branches d'activité, de la Haute Autorité de Santé (HAS), de la Loi Rebsamen et du Plan santé au travail (PST) ;
- * Être capable de mener, en tant que chef de projet au sein des organisations, différentes opérations liées à l'amélioration de la QVRT : sensibilisation des personnels, pilotage des COPIL, animation des espaces de discussion sur le travail, etc. ;
- * Évaluer ou superviser institutionnellement toute démarche d'amélioration de la QVRT menée dans son établissement ;
- * Être capable de mener des expertises en QVRT sur les systèmes de travail dans tous les établissements et services de son association ou au sein de sa structure gestionnaire ;

- * Être capable d'intervenir efficacement lors des 4 phases clés de la démarche QVRT : pilotage , diagnostic, élaboration du plan d'action, mise en œuvre et suivi.

CONTENU DE LA FORMATION

- * En continu, sur 9 mois universitaires ouverts de janvier à novembre.
- * Cours les vendredis et quelques jeudis , pour permettre aux professionnels de poursuivre leurs activités.
- * Environ 157 heures d'enseignements, réparties en quatre blocs de compétences sanctionnés par des devoirs sur table , et d'un mémoire d'application soutenu devant un jury.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Modalités d'évaluation :

- * Nature du contrôle des connaissances :

o Examens écrits

Devoir sur table UE 1 et UE 2 à mi-parcours (questions de cours 1h30),

Devoir sur table UE3 et UE 4 en fin de parcours (cas pratique 1h30)

- Mémoire écrit et soutenance pour l'UE 5, note éliminatoire 8/20.

- * Session de rattrapage pour les étudiants ayant obtenu entre 8 et 10 au contrôle des connaissances et les étudiants empêchés (empêchement dûment motivé)

- * Modalités d'examen :

Aucun matériel ou document n'est autorisé lors des épreuves.

Les copies sont anonymes.

La note obtenue au DU est la moyenne des notes sur 20 obtenues aux examens écrits (valant ensemble 50%) et de la note obtenue au mémoire (valant 50%).

Les étudiants ayant satisfait à l'obligation de présence et dont la moyenne totale aux épreuves est # 10 sont reçus au DU.

Calendrier : le rapport écrit doit être remis à la date fixée par les responsables de la formation tout rapport non remis dans les délais ne peut faire l'objet d'une soutenance.


- * Composition et fonctionnement :

L'ensemble de l'épreuve est sous l'autorité du jury (responsables de la formation). En cas de contestation, le conseil pédagogique sera sollicité pour avis

CONDITIONS D'ACCÈS

Recrutement :

Inscriptions **du 12 avril 2021 au 13 septembre 2021**

Vous pourrez constituer le dossier de candidature  [l'application Apoflux](#).

Une fois sur la page d'accueil de cette dernière :

- * Sélectionner « voir le calendrier des vœux »
- * Choisir SSH, Collège SSH, Sciences Sociales et Humanités
- * Sélectionner comme composante : Collège SSH, Campus PAU
- * Enfin, sélectionner Niveau Licence 3.
- * Dans le DU QVT (Qualité de Vie au Travail), vous pourrez déposer votre vœu.

Pour les étudiants en reprise d'études (> 2 ans) et/ou salarié et/ou demandeurs d'emploi : **Contactez la FORCO** pour confirmer votre statut étudiant en formation continue. (05.59.40.78.88 ou accueil.forco@univ-pau.fr)

PUBLIC CIBLE

Professionnels en activité de ce secteur, occupant une fonction de responsabilité liée à la gestion du travail ou au management de l'organisation (administrateurs, directeurs, cadres, DRH, etc.).

Institutions représentatives du personnel et membres des institutions sociales de l'établissement (DP, DS, CE, CHSCT, CSE, DUP ...).

Personnels des fonctions techniques concernées : responsables de la qualité, délégués à la gestion des risques, chefs de projet...

Tous professionnels de ce secteur concernés par la question de la QVRT

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Les tarifs définitifs seront prochainement publiés.

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Niveau Licence requis, possibilité de dérogation selon profil et expérience.

Examen des dossiers par la commission pédagogique.

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

MATTERN Julien
julien.mattern@univ-pau.fr